

AVIS AUX MEMBRES

No. 2018 – 122

Le 18 octobre 2018

RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ Thomson Reuters Corporation (TRI & FRT) Plan d'arrangement

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que le 8 octobre 2018, Thomson Reuters a annoncé qu'une assemblée extraordinaire des actionnaires aura lieu le lundi 19 novembre 2018 à 14 h (heure de l'Est), lors de laquelle les actionnaires voteront à l'égard de l'approbation de la distribution de l'équivalent en dollars canadiens de 4,45 \$ US en espèces par action ordinaire et d'un regroupement des actions ordinaires en circulation selon un ratio qui sera proportionnel à la distribution en espèces.

L'opération proposée vise à réaliser une distribution en espèces selon des modalités qui ne devraient en général entraîner aucune imposition aux fins de l'impôt canadien. Les actionnaires imposables non-résidents du Canada (y compris les actionnaires imposables résidents des États-Unis ou autres) pourront s'exclure de l'opération. Le droit d'exclusion est offert à ces actionnaires étant donné que dans certains territoires autres que le Canada, il peut être plus avantageux du point de vue fiscal de ne pas prendre part à l'opération. Un actionnaire imposable non-résident du Canada qui choisit de s'exclure ne recevra pas de distribution en espèces et continuera de détenir le même nombre d'actions de Thomson Reuters.

L'opération proposée doit être approuvée par au moins deux tiers des votes exprimés lors de l'assemblée extraordinaire. L'opération doit également être approuvée par la Cour supérieure de justice de l'Ontario (rôle des affaires commerciales). Si l'approbation des actionnaires et de la cour est obtenue, Thomson Reuters prévoit que l'opération proposée sera réalisée d'ici la fin de novembre.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.



Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Glenn Goucher
Président et chef de la compensation
CDCC